

Mobilité de Pâques

De bons esprits matérialistes bien organisés souhaiteraient, surtout pour des raisons économiques, que la fête de Pâques soit à date fixe. Les participants du Concile de Nicée, en l'an 325 de notre ère, étaient sûrement mieux informés sur la nature de l'Invisible que nos modernes penseurs. La détermination de la fête de Pâques tient compte à la fois des énergies **solaires** et des énergies **lunaires**. Tentons d'expliquer simplement et de justifier ce qui a été dit à Nicée.

Ne tenant pas compte des petites variations de l'instant du passage du Soleil sur le point vernal, le Concile de Nicée a fixé à travers le comput la date de l'équinoxe au 21 mars.

La montée de l'énergie solaire étant progressive, les petites erreurs résultant de cette décision sont négligeables.

Il est d'abord dit que la Pâque se fera un dimanche, c'est-à-dire un jour solaire où les énergies de l'astre seront particulièrement actives, ce dimanche étant forcément situé après l'équinoxe. Mais les Pâques durent deux jours : le dimanche solaire et le lundi lunaire. Il est donc nécessaire de tenir compte du cycle lunaire dans la détermination de la date.

L'influence lunaire étant maximale dans la zone de la pleine lune, le Concile a décidé que la fête serait située dans la lunaison aussitôt après la pleine lune, mais le plus tôt possible, donc après la quatorzième nuit de la lunaison. Les lunaisons où la fête est possible sont dites "lunaisons pascales" et elles ne peuvent commencer avant l'équinoxe, l'important étant que la 14ème nuit (pleine lune après le début de la lunaison) soit située après l'équinoxe. Ainsi, une lunaison pascale peut commencer dès le 8 mars, mais si l'équinoxe tombe avant la 14ème nuit de la lunaison, la lunaison pascale sera la lunaison suivante et pourra commencer au plus tard le 5 avril. D'un autre côté, la journée qui suit la 14ème nuit peut être un lundi. Toutes les conditions peuvent se retrancher ou s'ajouter mais en n'importe quel cas, les dates limites de Pâques seront le 22 mars et le 25 avril. Autrement dit, Pâques a lieu le premier dimanche qui suit la première pleine lune après l'équinoxe de printemps.

Pourquoi respecter à la fois le cycle solaire et le cycle lunaire pour cette fête ? C'est pour profiter au mieux des instants favorables liés au cycle des Génies Planétaires.

Il est utile de préciser que les modifications des calendriers ont respecté ces cycles et que, de ce point de vue, les jours de la semaine n'ont jamais été décalés. Ainsi, quand à Rome le Pape a recalé le calendrier, il a été dit que "le jeudi 4 octobre 1582 est suivi du vendredi 15 octobre 1582". Le roi de France respectera la règle et, à Paris, le dimanche 9 décembre sera suivi du lundi 20 décembre 1582.

Ajoutons à ceci que le symbole de l'œuf de Pâques est celui du Feu Secret animateur de la Nature, Feu dont le fonctionnement est particulièrement lumineux dans le processus de couvaison de l'œuf.

Durant le dimanche de Pâques, nous devons nous efforcer de rétablir notre contact solaire intérieur, écouter notre Maître Intérieur, notre Cœur Invisible. Par contre, le lundi, la méditation sur les symboles du Sentier 32 sera particulièrement favorable à un contact avec l'Invisible.

Jean DUBUIS